Homélie, Mardi 2 juin 2026, Lourdes messe à la grotte

Avec ce passage, nous commençons une série de controverses dont Jésus va sortir vainqueur : « et personne n'osait plus l'interroger », lit-on au verset 34.

Eviter les confusions

L'impôt dont il est question est en fait une surfiscalité imposée par l'Empire romain à tous les juifs. Pour les interlocuteurs de Jésus, plus qu'un impôt, c'est une grave offense faite au peuple mis sous tutelle. Le tribut était un impôt très impopulaire pour le peuple. Mais le fait que les détracteurs possèdent et utilisent cette monnaie témoigne que pharisiens et chefs de partis s'accommodent assez bien de l'ordre politique institué par les Romains. Pour eux, il s'agit moins de s'inquiéter de payer l'impôt que de tendre un piège à Jésus. Mais leur confusion est grande : le devoir envers César n'est pas du même ordre que d'écouter Dieu et de le suivre. Jésus sait bien que choisir le classerait soit chez les collaborateurs soit chez les résistants.

La formule connue de tous « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » est une invitation à être au clair et à éviter la confusion. Jésus semble bien séparer les deux domaines. Il veut remettre les choses à leur place. Et, nous le savons, distinguer n'est pas opposer. Mais confondre conduirait à des mensonges. La confusion n'est-elle pas la marque du malin ? Ce récit nous invite à la vérité et à la responsabilité.

Quand Jacomet interroge Bernadette, il ne cherche pas la vérité, il veut un récit qui soutienne sa thèse préétablie. Il aimerait mettre la petite voyante dans la confusion, le mélange. Mais Bernadette n'est pas une menteuse, elle est vraie ! A la différence des détracteurs de Jésus qui ne sont pas des frères qui débattent avec un autre frère, mais des fourbes qui veulent piéger Jésus.

Choisir la fraternité

Le pape François en 2020 a écrit une grande lettre encyclique sur la fraternité. En citant saint François d'Assise, il rappelle « heureux celui qui aime l'autre ». Le pape se fait l'apôtre de la fraternité et de l'amitié sociale. Il cite la devise française « liberté, égalité fraternité ». Il rappelle que la fraternité est pour une part le fruit de la liberté et de l'égalité, mais il souligne que la fraternité offre à la liberté et à l'égalité les conditions de leur fécondité.

Que sont la liberté et l'égalité sans la fraternité, des préceptes moraux qui peuvent être facilement détournés et font alors le lit de revendication et de violences. Seule la fraternité telle que l'envisage l'Evangile peut être source de communion. On le voit bien, particulièrement en ces temps de crises sans la fraternité, « égalité et liberté » se transforment en « sauve qui peut ».

Mais quand les relations sont traversées par le vent vivifiant de la fraternité, comme ici à Lourdes, c'est alors le service, la bienveillance, le soin des autres, le don, en un mot la communion, qui l'emportent. Chrétiens, nous en sommes les témoins et les acteurs.

Continuons à grandir

L'interpellation de Pierre dans sa deuxième lettre est claire. Dans le contexte de l'attente du Seigneur, dans les tous derniers versets de la lettre : attendre c'est agir. « Continuez à grandir dans la grâce du Seigneur. »

Le jour de l'Annonciation auquel Marie reçoit l'appel de Dieu, ne signe pas la fin de sa croissance spirituelle. Bien au contraire, de l'Annonciation à la Pentecôte, Marie ne cessera pas de grandir dans sa foi.

Nos pèlerinages à Lourdes sont des moments de croissance de notre foi. Une aventure riche de 100 années pour de nombreuses hospitalités qui comme celle du Cantal ou de Troyes, fêtent cette année leur Jubilé, 110 ans pour notre pèlerinage diocésain de Saint-Flour.

Les pèlerinages sont des moments de progression dans la foi, dans le service et le don de soi-même. Alors, à Lourdes quelle que soit l'effigie de la pièce, ne comptons pas, donnons. Bon pèlerinage à tous